



Garantie limitée de 20 ans

Produits PVC et Portes d'acier

À partir du 20 octobre 2010

Lepage Millwork vous offre une garantie à la hauteur de vos attentes. Elle témoigne de la qualité de nos produits et confirme la valeur de vos achats.

Lepage Millwork offre une garantie pour une période de 20 ans sur les extrusions naturelles de PVC contre tout défaut de fabrication, le gondolage, le boursoufflement, le fendillement, le pourrissement, la corrosion et la décoloration non uniforme.

Lepage Millwork offre une garantie pour une période de 10 ans pour la peinture recouvrant les extrusions de PVC utilisées dans la fabrication de tous ses produits contre le pelage, la fissuration, le fendillement et la décoloration non uniforme. Cette garantie limitée s'applique aux extrusions de PVC peinturées en usine.

Lepage Millwork offre une garantie de 20 ans sur les unités scellées à faible émissivité (10 ans sur les autres), contre la formation de buée et dépôt de poussière sur les surfaces internes, résultant d'un bris des joints d'étanchéité et constituant une réduction de la vision normale.

Lepage Millwork offre une garantie d'une période de 10 ans sur la quincaillerie TRUTH contre tout défaut de fabrication et tout vice dans les matériaux pouvant la rendre inutilisable.

Lepage Millwork offre une garantie sur ses produits contre les défauts de fabrication ou vice dans les matériaux pour une période de deux ans. Les 12 premiers mois couvrent les pièces et la main-d'œuvre. Les 12 derniers mois couvrent le coût des pièces seulement. Les produits couverts par cette garantie sont; l'acier, le PVC, les bris thermiques des unités scellées, la moustiquaire, la quincaillerie, les accessoires (coupe-froid, balais de porte, opérateur) et la torsion d'une porte supérieure à ¼". Cette garantie exclut tous dommages pouvant survenir suite à la modification du produit d'origine. Cette garantie limitée est accordée au propriétaire d'origine et sera en vigueur à partir de la date d'achat.

Lepage Millwork offre une garantie pour une période de 10 ans sur les verres décoratifs de ses portes d'acier et sur les autres modèles de verres réguliers contre tous défauts de fabrication ou de scellement.

Lepage Millwork offre une garantie de 20 ans sur la peinture des portes d'acier de couleur blanche, et d'une garantie de 10 ans sur les autres couleurs appliquées en usine contre ; le pelage, la fissuration, le fendillement, la décoloration non uniforme et la perforation due à la corrosion.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec votre distributeur.